



FORMATION « REPÉRAGE DE LA CRISE SUICIDAIRE ET PRISE EN CHARGE DE LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE »

Dans le cadre de sa politique régionale de prévention, l'ARS PACA finance des formations au repérage de la crise suicidaire, à l'écoute et l'orientation ; elle confie leur organisation au réseau des Comités Départementaux d'Education pour la Santé (Co.D.E.S.). **Ces formations ont pour objectif d'améliorer le repérage, et la prise en charge de la crise suicidaire.**

L'objectif général du programme

Améliorer le repérage et la prise en charge de la crise suicidaire, de la souffrance psychique, des adolescents aux personnes âgées en passant par les personnes handicapées.

Pour y arriver, les objectifs du projet sont :

- Développer des formations au repérage et à la prise en charge de la souffrance psychique, dont les troubles dépressifs et les risques suicidaires, à destination des professionnels.
- Evaluer les changements dans les pratiques des professionnels formés.

Ces formations contribuent également à l'existence d'une dynamique territoriale et à une meilleure connaissance des réseaux de prise en charge.

La journée de suivi à distance est destinée à l'échange de pratiques et à l'identification des freins et des leviers repérés.

Les objectifs opérationnels sont

- D'analyser les pratiques professionnelles des participants aux formations, dans leurs capacités de repérage, d'écoute et d'orientation, et sur leur travail en partenariat avec les structures de soins.
- D'analyser les freins et leviers possibles, d'une part, dans la mise en place de ces formations par les partenaires, et d'autre part, dans la pratique professionnelle.
- De déterminer les critères de réussite et d'évaluer le potentiel de transférabilité de ce programme de formation.

Organisation de la formation

- 2 jours de formation
- 1 journée de suivi à distance

Formateurs

Un binôme de professionnels formés dans le cadre de « La stratégie nationale d'action face au suicide »

- Mme Mylène BAUDRY, Conseillère conjugale et familiale, coordinatrice de l'association ALEAS, à Draguignan
- Mme Cécile ANDRIOLO, Infirmière à la Maison Départementale des Adolescents des Alpes de Haute Provence

Public

Professionnels (de l'éducation, de la santé, du social, etc..) travaillant auprès des adolescents, des adultes, des personnes handicapées et des personnes âgées en situation de vulnérabilité.

Contenu

Jour 1 et 2

- Epidémiologie de la problématique suicidaire
- Définir la crise suicidaire : le modèle théorique ;
- Le processus suicidaire : étapes et modalités d'intervention
- L'intervention de crise suicidaire: buts, principes directeurs, stratégies
- Evaluation du potentiel suicidaire : Risque suicidaire (facteurs sociodémographiques, psychiques, familiaux),
- Urgence suicidaire (faible, moyenne, élevée)
- Dangereux du scénario suicidaire
- Conduite de l'entretien de crise : Informations recherchées, les différents types d'entretiens (défensif, résistant ou éclaté), les aspects techniques (transitions naturelles, par référence, fantôme)
- Spécificités de la crise suicidaire : chez les jeunes et les adolescents
- Mises en situations autour de cas apportés par les formateurs, puis débriefing.
- Généralités sur la notion de réseau et travail à partir de cas concrets

Jour 3

- Echanges de pratiques
- Identification des freins et les leviers

Formation « Enfants / Adolescents »

- **Les 25, 26 septembre et 16 octobre 2017**

- ✚ Mme Mylène BAUDRY, Conseillère conjugale et familiale, coordinatrice de l'association ALEAS, à Draguignan
- ✚ Mme Cécile ANDRIOLO, Infirmière à la Maison Départementale des Adolescents des Alpes de Haute Provence

ATTENTION: La participation à l'ensemble ces formations, ne pourra être prise en compte qu'après réception d'un chèque de caution de 50 €. Celui-ci ne sera pas restitué si le stagiaire, sauf cas de force majeure, n'est pas présent à la session ou n'a pas prévenu de son absence 48 heures au moins avant le début de la formation.

Elles sont gratuites pour les participants ayant renouvelé leur adhésion pour l'année 2017.

Une confirmation de votre inscription vous parviendra par mail.

Merci de diffuser cette information à tout votre réseau.

Le nombre de place est limité à 15 personnes par sessions.